

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 42 (2015)
Heft: 162

Artikel: Appel à traduire : parabole
Autor: Le Maistre de Sacy, Louis-Isaac
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1045302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

personnalité humaine, protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique» qui échaffaudent un véritable laboratoire de traduction pour les auteurs des versions patoises.

Par la traduction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les patoisants vous invitent à découvrir leur laboratoire de langue. Certes, la Déclaration des droits de l'homme en patois équivaut à un défi pour le traducteur, mais ni les thèmes abordés, ni la capacité de les exprimer n'échappent au patois, comme les patoisants le démontrent par leur oeuvre méritoire. La traduction : ni une utopie ni un contresens, tant la richesse expressive du patois surpasse toute attente !

Merci à OrphAnalytics, Merci à Anne-Gabrielle Bretz-Héritier et Merci à chaque patoisant pour sa contribution. La belle gerbe des traductions patoises de la Déclaration universelle des droits de l'homme vient illuminer le trésor des patois. Que les patoisants et tous les artisans de la mise en oeuvre de ce projet soient vivement félicités !

APPEL À TRADUIRE : PARABOLE *Complément au projet PATOA d'OrphAnalytics*

Parabole de l'Enfant prodigue. Evangile selon Saint Luc, 15, 11-32 **Traduction de Louis-Isaac Le Maistre de Sacy (1613-1684)**

- 11 Jésus leur dit encore : Un homme avait deux fils,
- 12 dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien. Et le père leur fit le partage de son bien.
- 13 Peu de jours après, le plus jeune de ces deux enfants (fils), ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches.
- 14 Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité.
- 15 Il s'en alla donc, et s'attacha au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya en (dans) sa maison des champs, pour y garder les pourceaux.
- 16 Et là il eût été bien aise de remplir son ventre des cosses que les pourceaux mangeaient ; mais personne ne lui en donnait.
- 17 Enfin, étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il chez mon père de serviteurs à gages, qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut ; et moi, je meurs ici de faim !

- 18 Il faut que je parte (me lève) et que j'aie trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ;
- 19 et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.
- 20 Il partit (se leva) donc, et vint trouver son père. Lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion ; et courant à lui, il se jeta à son cou, et le baisa (couvrit de baisers).
- 21 Son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.
- 22 Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la plus belle robe, et l'en revêtez ; et mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers (sandales) à ses (aux) pieds ;
- 23 amenez aussi le veau gras, et le tuez ; mangeons et faisons bonne chère :
- 24 parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent donc à faire festin.
- 25 Cependant son fils aîné, qui était dans les champs, revint ; et lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit les concerts et le bruit de ceux qui dansaient.
- 26 Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était.
- 27 Le serviteur lui répondit : C'est que votre frère est revenu ; et votre père a tué le veau gras, parce qu'il le revoit en santé.
- 28 Ce qui l'ayant mis en colère, il ne voulait point entrer dans le logis ; mais son père étant sorti, pour l'en prier,
- 29 il lui fit cette réponse : Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé ; et cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis ;
- 30 mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras.
- 31 Alors le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous ;
- 32 mais il fallait faire festin et nous réjouir, parce que votre frère que voici, était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé.

La traduction en patois est à envoyer à Agnès Bussard Dayer par courriel :
abd.orphanalytics@gmail.com
ou à Anne-Gabrielle Bretz-Héritier, bretzheritier@netplus.ch

Merci de votre contribution !

Amis lecteurs, bonne et heureuse année 2016 !